



## Nouvelles organisationnelles

### *Journée nationale d'éradication de cannabis extérieur*

Dans le cadre du programme ACCES Cannabis (Action concertée contre l'économie souterraine), la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont procédé le 15 septembre dernier à une opération de démantèlement de sites de production extérieure de cannabis dans plusieurs régions de la province, dont le Centre-du-Québec, l'Estrie, la Mauricie, l'Outaouais et la Montérégie.

La Sûreté du Québec tient à souligner qu'elle poursuit avec la GRC et ses partenaires sa lutte contre la production de cannabis illicite et le trafic de cannabis à des fins criminelles. Ainsi, la Sûreté continue d'intervenir auprès des producteurs et des vendeurs de cannabis qui agissent en dehors du cadre légal, notamment en tenant des journées régionales d'éradication.

## Sécurité routière

Le 12 septembre, sur la route 104, à Farnham, il y a eu une sortie de route. Suite à une distraction, la conductrice s'est retrouvée à faire un capotage. Les pinces de survie ont été nécessaires car la conductrice était incarcerated dans son véhicule. Fort heureusement, elle n'aura subi que des blessures mineures.

Le 13 septembre, sur la rue Bell, à Cowansville, un conducteur a reçu un constat d'infraction de 79\$ en vertu d'un règlement municipal car ce dernier a fait du bruit de façon volontaire lors de l'utilisation de son véhicule lors d'une accélération rapide. De plus, il a reçu un constat d'infraction de 317\$, car son véhicule n'est pas muni d'un système d'échappement conforme aux normes.

Le 14 septembre, sur la route 202, à Dunham, un jeune homme a reçu un constat d'infraction de 1546\$ et 18 points d'inaptitude pour avoir conduit son véhicule à 172 km/h dans une zone de 90 km/h. Dans un tel cas de grand excès de vitesse, le permis de conduire est suspendu pour une période minimale de 7 jours.

Le 16 septembre, sur la route 215, dans le secteur de Brome, un conducteur ayant effectué un dépassement sur une ligne de démarcation de chaussée continue double a reçu un constat d'infraction de 317\$ et trois points d'inaptitude.

Le même jour, l'équipe Impact a été active à différents endroits sur le territoire, notamment à Lac-Brome où ils ont remis trois constats d'infraction pour excès de vitesse sur la route 243 et l'intersection du chemin Frizzle et Thibits Hill, deux constats d'infraction pour excès de vitesse et un avertissement pour les nouveaux arrêts obligatoires. À West-Brome, il y a eu un constat d'infraction sur la route 104 pour un excès de vitesse et finalement, sur la route 139, à East-Farnham, il y a eu également un constat d'infraction relatif à la vitesse.

Le samedi 17 septembre, un jeune homme de 16 ans, en scooter, a fait une sortie de route sur la rue Jacques-Cartier Sud, à Farnham, lui causant des blessures mineures. Lors de l'intervention, les policiers ont constaté que le jeune conducteur avait les capacités affaiblies par l'alcool. Transporté à BMP pour soigner ses blessures, les policiers ont fait





## Centre de services – MRC Dunham

13 au 20 septembre 2022

les procédures nécessaires afin d'obtenir un échantillon sanguin afin de pouvoir établir son taux d'alcoolémie. Il pourrait faire face à la justice ultérieurement pour conduite de véhicule avec les capacités affaiblies par l'alcool et/ou la drogue.

Le 18 septembre, il y a eu une collision délit de fuite et une sortie de route sur la rue Church, à Cowansville. Le véhicule a effectué un tonneau. À l'arrivée des policiers une seule personne était sur les lieux. Transporté à BMP pour soigner ses blessures mineures et peu collaboratif, il refusa de mentionner qui l'accompagnait.

### Enquêtes criminelles

Le 12 septembre, les policiers sont intervenus sur une plainte de vol de véhicule sur la rue Olympia, à Cowansville, pour un Ford F-150 modèle Limited. Le véhicule étant muni du système de repérage Tag, il fut localisé à Farnham. L'enquête est en cours dans ce dossier. De plus, dans ce même secteur de Cowansville, il y a eu des vols à l'intérieur de certains véhicules.

Le 13 septembre, il y a eu une opération policière d'effectuée dans le cadre du programme ACCES Cannabis, qui a pour mission de diminuer l'accessibilité du cannabis illicite sur le marché québécois, notamment chez les jeunes et à diminuer la concurrence déloyale des producteurs et trafiquants illégaux faite à la SQDC à une résidence de la rue Loiselle, à Cowansville. Lors de la perquisition, il fut saisi plus de 15 kilogrammes de cannabis en vrac, plus de 19 kilogrammes de haschisch ainsi qu'une petite quantité de cocaïne. L'homme visé par cette opération fut libéré par voie de sommation et pourrait faire face à la justice ultérieurement pour possession en vue de la vente de cannabis illicite, possession de cannabis illicite, production de cannabis illicite et de possession simple de cocaïne.

Au cours de la nuit du 14 septembre, sur la rue St-Grégoire, à Farnham, il y a eu le vol d'un Chevrolet Silverado 2007 ainsi qu'une remorque fermée chargée d'outils servant à la construction et rénovation. De plus, à l'intérieur du véhicule, il y avait une carte de crédit et cette dernière fut utilisée pour effectuer un achat suite au vol. Le véhicule et sa remorque furent retrouvés à Lac-Brome, mais sans les outils.

Le même jour, sur le boulevard de Normandie Nord à Farnham, un citoyen s'est fait voler sa carte de crédit qui avait été laissée à l'intérieur de son véhicule.

On vous rappelle l'importance d'éviter de laisser des objets de valeurs à l'intérieur de votre véhicule alors qu'il est sans surveillance et de verrouiller votre véhicule, même lorsque celui-ci se trouve dans la cours de votre résidence.

Au cours de la soirée du 17 septembre et du week-end, il y a eu divers appels relatifs à des introductions par effraction visant des commerces. Un commerce de la rue Rivière, à Cowansville, où une vitre fut fracassée et les suspects surpris par un passant ont pris la fuite sans rien voler. Sur la rue Principale, à Cowansville, un autre commerce s'est fait fracasser la vitre de la porte sans être toutefois victime de vol et sur la rue Jacques-Cartier Nord, à Farnham où la porte avant fut aussi fracassée et un montant d'environ 200\$ fut volé et finalement, un commerce de la rue Albert, à Cowansville s'est fait voler diverses bonbonnes de gaz (oxygène, argon, gaz à appareil à bière) qui étaient logées dans un endroit sécurisé à l'extérieur.

Le 18 septembre, sur le chemin Muir, à Sutton un homme fut surpris à voler un tracteur de ferme. Le suspect fut arrêté pour vol de véhicule et conduite de véhicule avec les capacités affaiblies par l'alcool. Conduit au poste de police, il a échoué l'éthylomètre avec un taux d'alcoolémie supérieur à la limite permise, son permis de conduire fut suspendu





pour 90 jours. Libéré par citation à comparaître, il devrait faire face à la justice ultérieurement. Finalement, il reçut des constats d'infraction pour avoir injurié les agents et pour avoir commis des actes indécents.

Des enquêtes sont toujours en cours concernant ces événements. Rappelons que tout événement suspect, acte criminel ou si vous possédez de l'information sur certains événements, vous pouvez communiquer de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1-800-659-4264.

## Prévention

### *Vol de véhicule ou dans un véhicule, ne devenez pas une cible!*

Dernièrement, nous connaissons dans la MRC de Brome-Missisquoi, une croissance du nombre de dossiers de vols de véhicule ou de vols à l'intérieur d'un véhicule. Les véhicules pris pour cibles sont des F-150, Honda CRV, Toyota Highlander, Chevrolet Silverado.

Voici quelques précautions que vous pouvez prendre pour décourager les voleurs.

- Verrouillez les portières et fermez les vitres.
- Si possible, stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et achalandé.
- Ne laissez jamais votre véhicule en marche sans surveillance.
- Ne laissez jamais vos clés dans le véhicule.
- Ne cachez jamais de clés dans le véhicule ou sous le véhicule; les voleurs connaissent les cachettes !
- N'inscrivez jamais sur votre porte-clés vos coordonnées ou des renseignements sur le véhicule.
- Burinez le véhicule ou utilisez un système antivol. Les SYSTÈMES ANTIVOL peuvent faire fuir les voleurs. Informez-vous auprès de votre assureur sur les différents types de systèmes de protection existants.

Les voleurs peuvent également s'intéresser aux objets laissés dans votre véhicule...

- Ne laissez jamais dans le véhicule des objets de valeur. Le cas échéant, mettez à l'abri des regards tous les objets de valeur. Déposez-les dans le coffre, dans la boîte à gants ou sous une couverture, si possible avant de vous stationner.
- Ne laissez jamais dans le véhicule vos pièces d'identité, votre permis de conduire, le certificat d'immatriculation, l'attestation d'assurance, vos cartes de crédit ou votre portefeuille.

